

# OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

La Communauté de communes rurales du Beauvaisis - l'Anah la Région Picardie - le Conseil Général de l'Oise se mobilisent financièrement jusqu'au 31 décembre 2012.

## HABITER MIEUX



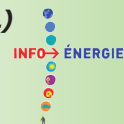
### MODALITÉS

- conditions de ressources
- réalisation d'un gain sur la consommation énergétique supérieur à 25%

Aline TAICLET (ADIL)

ie2.adil60@wanadoo.fr

Tel : 03 44 02 56 48



## CAL PACT H&D de l'Oise

1er réseau associatif au service de l'amélioration de l'habitat.

Dans l'Oise depuis plus de 40 ans

Isabelle DELCORPS

Mail : i.delcorps@calpact-hd-oise.com

Tel : 03.44.02.21.93

Site : www.calpact-hd-oise.com

Adresse : 28 rue du Pont d'Arcole  
60000 BEAUVAIS

Permanences : dans les locaux de la Communauté de communes, les 1er et 3eme mardi du mois

## Améliorez la performance énergétique de votre logement

En France 3 400 000 ménages consacrent plus de 10% de leurs ressources à régler leurs factures d'énergie.

62% sont propriétaires de leur logement et ce sont ainsi 2,1 millions de ménages qui se trouvent concernés par ces contraintes énergétiques, la plupart d'entre eux ayant des ressources modestes.

90% de ces résidents habitent dans des maisons individuelles, majoritairement construites avant les premières normes thermiques mises en place dès 1974.

Ces logements sont caractérisés par une isolation sommaire et des systèmes de chauffage peu efficaces.

Après l'inscription récente dans la loi d'une définition de la précarité énergétique (Loi «Grenelle 2» du 12 juillet 2010), le programme national Habiter Mieux témoigne de la politique d'envergure désormais consacrée à lutter contre ce phénomène.

L'objectif consiste à aider 300 000 ménages à améliorer leur logement par des travaux de rénovation thermique efficaces, afin de gagner en confort, en qualité de vie et en pouvoir d'achat.

Il s'agit d'atteindre au minimum 25% de gain énergétique par logement rénové.

### EXEMPLE

Privilégiez un bouquet de travaux efficace :

- isolation des combles
- Remplacement d'une chaudière à fioul par une chaudière à condensation

Pour un projet de travaux de **10 000 €** Hors taxe, un ménage «aux ressources modestes» peut bénéficier d'un montant d'aide de l'ordre de **5 600 €**.

Celui-ci peut atteindre **8 100 €** pour un ménage disposant de ressources moindres.

### CUMULS POSSIBLES AVEC :

- Eco-prêts à 0%
- Crédit d'impôts
- Certificats d'Économie d'Énergie

Coûts des travaux	Gain Énergétique	Économie annuelle	Retour / investissement	
			avec aides	sans aides
10 000 €	47%	1 239 €	8 ans	6 ans



= Au minimum : **5 600 €** D'aides à déduire

### ACTIFS

- subventions CAF
- prêts CAF
- Maintien à domicile CG 60
- Amélioration sanitaire CG 60

### RETRAITES

- subventions CAF
- prêts CAF
- Maintien à domicile CG 60
- Prêts Gérontoise
- Caisses de Retraites

## BÉNÉFICIEZ GRATUITEMENT :

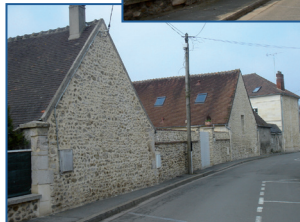
- d'une ÉVALUATION ÉNERGÉTIQUE de votre logement,
- de CONSEILS techniques sur votre projet,
- du SUIVI de votre dossier (demandes de financement...)

## Améliorez la façade de votre logement

avant



après



2010

## NOUVEAUTÉS :

### FAÇADES MITOYENNES ET VOISINES

La Communauté de communes rurales du Beauvaisis a conservé un fonds spécifique à l'amélioration des façades d'habitation.

Ces aides se cumuleront désormais une aide supplémentaire concernant les projets d'amélioration de façades voisines ou mitoyennes.

Le parrain et le parrainé peuvent ainsi bénéficier de 300 € supplémentaires chacun.

